

**PROCÈS –VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE LE 24 JANVIER 2024
SDG Marguerite-Bourgeois**

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Nancy Bourdelais, directrice, déclare la réunion ouverte à 18h15.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM

Membres du personnel :

*Vénessa Drapeau, enseignante
Joanne Guilbault, enseignante
Jennifer Scrosati, orthopédagogue
Julie Trépanier, technicienne SDG*

Membres parents :

*M. Patrick Dufresne, président
Mme Sophie Allard
Mme Jacqueline Ouellet
Mme Jennifer Francoeur
Mme Amélie Monté*

Directrice : Mme Nancy Bourdelais

Sont absent(e)s : Francis Philibert, enseignant, Mme Julie Desormeaux, parent substitut

À la suite de la prise des présences, le quorum est constaté.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lecture de l'ordre du jour par M. Patrick Dufresne, président.

CE2023-24/17 *Il est proposé par madame Jennifer Francoeur, appuyée par madame Amélie Monté, que l'ordre du jour soit adopté.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 25 OCTOBRE 2023 - DOCUMENT

MADAME Nancy Bourdelais demande aux membres s'ils ont des modifications à apporter au dernier procès-verbal.

CE2023-24/18 *Il est proposé par madame Sophie Allard, appuyée par madame Julie Trépanier, que le procès-verbal de la dernière réunion soit approuvé tel que présenté et apparaissant aux présentes.*

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

5. DROIT DE PAROLE AU PUBLIC

Pas de public

6. SUJET D'ADOPTION

6.1 Plan de lutte contre l'intimidation

Mme Bourdelais explique le nouvel outil et les engagements de l'école quant à la violence de nature sexuelle.

CE2023-24/19 *Il est proposé par Sophie Allard et appuyée par Jennifer Francoeur d'adopter le plan de lutte contre l'intimidation 2023-2024.*

7. SUJET POUR APPROBATION

7.1 Dérogation pour le préaccueil 2024

Mme Bourdelais fait la demande de dérogation afin de permettre la tenue du préaccueil le vendredi 31 mai 2024 pour les nouveaux élèves du préscolaire.

CE2023-24/20 *Il est proposé par Amélie Monté et appuyée par Sophie Allard d'approuver la dérogation pour le préaccueil 2024.*

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

7.2 Calendrier scolaire 2024-2025

DOCUMENT

Mme Bourdelais explique que le calendrier présenté est le fruit de la consultation des enseignants. Une journée pédagogique est flottante.

CE2023-24/21 *Il est proposé par madame Sophie Allard et appuyée par Amélie Monté d'approuver le calendrier scolaire 2024-2025.*

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

8. **SUJET POUR CONSULTATION**

8.1 **Consultation pour le choix du photographe en 2024-2025.**

Les membres du CÉ s'entendent pour garder les mêmes photographes de cette année : Annie Garofano et Stéphanie Ricard. Les disponibilités restent à venir. C'est un record de décision pour les photographes. Deux minutes pour décider. BRAVO!

8.2 **Consultation pour les critères de sélection des directions**

Mme Bourdelais présente les critères de sélection. Ceux-ci sont les mêmes que ceux présentés les cinq dernières années. Tous les membres du CÉ sont en accord avec les critères.

8.3 **Plan de répartition des élèves**

Les membres du CÉ ne sont pas en accord avec le plan de répartition de la clientèle pour 2024-2025. Les deux groupes prévus en 1re année causent un souci d'organisation dans l'école. Ça ne rentre pas dans l'édifice Marguerite-Bourgeois. On a besoin du local d'anglais/musique pour ces matières, mais aussi pour ajouter un autre local pour le SDG en fin de journée. Nous avons un SDG seulement à Marguerite-Bourgeois, donc nous ne pouvons pas faire de cours de musique au SDG (seul endroit disponible si le local prévu pour anglais/musique est utilisé pour un groupe-classe). On ne peut pas mettre un groupe du primaire à l'édifice du préscolaire (l'horaire n'est pas le même, donc problème d'autobus à venir). Séparer les deux groupes de la 1re année serait une grave erreur (collaboration difficile entre les deux titulaires de la 1re année, sentiment d'appartenance). Il nous manquera de la place pour accueillir les enfants du préscolaire qui viennent au SDG de Marguerite-Bourgeois à 14h40. On propose d'envoyer un groupe de la 1re année à l'école Saint-Louis.

8.4 Politique concernant le cellulaire

Le gouvernement interdit, depuis le 31 décembre, les appareils électroniques en salle de classe.

8.5 Dépenses au fonds 8

Fonds 8. Mme Bourdelais informe les membres du CÉ que le financement de la cour d'école par la Ville de L'Assomption (23 365\$) a été versé dans le fonds 8.

Le SDG demande un montant de 2500\$ pour l'achat de jeux individuels pour les enfants. Les membres du CÉ sont d'accord avec les achats au SDG. D'autres demandes seront faites dans les prochains CÉ. Les membres du CÉ proposent d'investir de l'argent pour redorer la journée à Montréal prévue pour les 5e et 6e année à la fin d'année.

9. SUJETS POUR INFORMATION

9.1 Comité de parents et présidente

À la dernière réunion, il a été question du transport scolaire. Les chauffeurs ont un iPad qui suit le trajet et les parents peuvent savoir où en est l'autobus. Réunion de cette semaine a été reportée à la semaine prochaine.

9.2 Enseignants

60 enfants ont été choisis pour le "spectacle" de parkour dans le gymnase. Ce spectacle aura lieu le jeudi 25 janvier en après-midi.

9.3 Membre du soutien, des professionnels et du service de garde

9.4 Direction

10. Varia

11. Date de la prochaine réunion

Le mercredi 20 mars 2024 à l'édifice Marguerite-Bourgeois.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

CE2023-24/22 À 19h02, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Patrick Dufresne, que la présente séance soit levée.

Le président,

La directrice,

Patrick Dufresne

Nancy Bourdelais

/nb
2024-01-24